

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-24, Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences;

M. Harkness, appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'assurance-récolte.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

*Résolu*,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative prévoyant le paiement de contributions et l'octroi de prêts par le ministre des Finances, sur le Fonds du revenu consolidé, quant au fonctionnement de plans provinciaux d'assurance-récolte.

Rapport à faire de la résolution.

---

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Harkness, appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-66, Loi prévoyant des contributions et prêts aux provinces en matière d'assurance-récolte, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant le crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

*Résolu*,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à l'institution d'un régime de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs, en y incorporant les dispositions de la Loi sur le prêt agricole canadien, et de prévoir, en outre, un nouveau genre de crédit hypothécaire agricole surveillé, aux fins de contrôle, et d'abroger ladite Loi sur le prêt agricole canadien.

Rapport à faire de la résolution.

---

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Harkness, appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-67, Loi ouvrant aux cultivateurs un crédit hypothécaire à long terme, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.